

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
31 MARS 2010
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	10	Christiane CHEVALIER
2	Loïc BARBIER	11	Pascal BOUDON
3	Jean-Claude GUEZENNEC	12	Eric HAMEAU
4	Françoise COUTAND	13	Claude BERNARD
5	Nicole BARBOT	14	Michel RABIER
6	Jean-Luc LECOMTE	15	Joël CORBIN
7	Dominique TIERCELIN	16	Béatrice GALLET
8	Gislaine BOISNARD		
9	Roland GAUTIER		

Etaient absents :

- 1 Jean-Luc JOUANIGOT ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER
- 2 Frédérique PERBOST ayant donné pouvoir à Christiane CHEVALIER
- 3 Christian LONCHAMPT

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Budget primitif 2010- Commune et assainissement,
- 2) Subventions 2010,
- 3) Chauffage du stade - Choix du prestataire,
- 4) Eglise de Brezolles - Lutte contre la mэрule et réaménagements,
- 5) Aménagement du parc Saint André,
- 6) Ecole numérique rurale,
- 7) Projet d'animation bibliothèque 2010,
- 8) Modification d'un emploi -durée du temps de travail,
- 9) Convention d'occupation du château d'eau- REG.I.E.S.,
- 10) Convention d'installation antenne - SFR,
- 11) Participation frais de fonctionnement école Sainte Marie,
- 12) Acquisitions foncières,
- 13) Questions diverses.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2010

A.B.E.M	3 500 €
A.T.M.B.	200 €
ACPG	150 €
APEEPB	200 €
AS BREZOLLES HANDBALL	1 300 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300 €
CLUB DE L'AMITIÉ	200 €
COLLEGE - ASSOCIATION SPORTIVE	765 €
COLLEGE - VOYAGE CLASSE DE 3ème (Si organisé)	70 €
COMITE DES FETES	4 700 €
COMPAGNIE DU PETIT LOIR	900 €
DOJO BREZOLLIEN	1 700 €
<i>ECOLE MATERNELLE - COOPERATIVE</i>	600 €
<i>ECOLE ELEMENTAIRE - COOPERATIVE</i>	1 500 €
ECOLE ELEMENTAIRE – CLASSE DECOUVERTE	2 495 €
FULL CONTACT	200 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200 €
HAMECON BREZOLLIEN	1 200 €
HARMONIE MUNICIPALE	2 500 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	550 €
NUANCE RYTHME	1 300 €
SCRAP CREATIONS 28	150 €
SOCIETE DE CHASSE	400 €
U.S.B.	5 000 €
V.S.B. - ASSOCIATION- PRIX DE LA VILLE	2 900 €
ANERVEDEL	60 €
A.D.M.R.	160 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	50 €
PREVENTION ROUTIERE	80 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	80 €
S.P.D.A.	100 €
DONNEURS DE SANG	50 €
MAISON FAMILIALE ET RURALE BEAUMONT LES AUTELS	60 €
CENTRE FORMATION APPRENTIS LOIR ET CHER	30 €
MAISON FAMILIALE ET RURALE BERNAY EN CHAMPAGNE	30 €

VOTE DES TAUX 2010

COMPTE
ADMINISTRATIF 2009

Libellés	Bases Notifiées 2009	Taux appliqués par décision du conseil municipal	variation de taux/ (N-1)	Produit voté par le conseil municipal
Taxe d'habitation	1 360 527	14,00%		190 474
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 011 268	19,85%		200 737
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76 970	32,14%		24 738
TOTAL	2 448 765			415 949

ROLE
SUPPLEMENTAIRE 2009 167 euros

TOTAL	416 116 €
--------------	------------------

BUDGET PRIMITIF 2010

Libellés	Bases Notifiées pour 2010	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation du taux /(N-1)	Produit voté par le conseil municipal
Taxe d'habitation	1 378 000	14,00%		192 920
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 035 000	19,85%		205 448
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	77 700	32,14%		24 973
TOTAL	2 490 700			423 340

TOTAL	423 340 €
--------------	------------------

différence recette fiscale 2009/2010

7 224 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2010.

BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
011	Charges à caractère général	557 915
012	Charges de personnel et frais assimilés	448 700
65	Autres charges de gestion courante	234 032
Total des dépenses de gestion courante		1 240 647
66	Charges financières	24 394
67	Charges exceptionnelles	2 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 267 041
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>980 000</i>
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		2 247 041

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
70	Produit des services, du domaine et vente dir	71 500
73	Impôts et taxes	424 340
74	Dotations subventions et participations	547 440
75	Autres produits de gestion courante	43 000
013	Atténuations de charges	2 000
Total des recettes de gestion courante		1 088 280
76	Produits financiers	5
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 088 285
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		<i>1 158 756</i>
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		2 247 041

SECTION DE D'INVESTISSEMENT**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
20	Immobilisations incorporelles	25 770
21	Immobilisation corporelles	1 139 576
22	Immobilisations reçues en affectation	0
23	Immobilisations en cours	0
Total des dépenses d'équipement		1 165 346
16	Emprunts et dettes assimilées	33 491
Total des dépenses financières		33 491
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 198 837

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
13	Subvention d'investissement	0
16	Emprunts et dettes assimilées	13 644
Total des recettes d'équipement		13 644
10	Dotations fonds divers et réserves	74 000
165	Dépôts et cautionnement reçus	500
Total des recettes financières		74 500
Total des recettes réelles d'investissement		88 144
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>980 000</i>
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		<i>130 693</i>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 198 837

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
011	Charges à caractère général	113 435
65	Autres charges de gestion courante	3 000
Total des dépenses de gestion courante		116 435
67	Charges exceptionnelles	2 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		118 435
023	Virement à la section d'investissement	120 000
042	Opération d'ordre entre sections	40 533
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		278 968

RECETTES D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
70	Produit des services, du domaine et vente dire	100 500
Total des recettes de gestion courante		100 500
042	Opération d'ordre entre sections	13 776
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		<i>164 692</i>
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		278 968

SECTION DE D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
20	Immobilisations incorporelles	0
21	Immobilisation corporelles	268 128
Total des dépenses d'équipement		268 128
13	Subventions d'investissement reçues	0
Total des dépenses financières		0
040	Opération d'ordre entre sections	13 776
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		281 904

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2010
021	Virement de la section d'exploitation	120 000
040	Opération d'ordre entre sections	40 533
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		<i>121 371</i>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		281 904

CHAUFFAGE DU STADE – CHOIX DU PRESTATAIRE

Après consultation, l'entreprise MAFEN au Vieil Evreux est retenue pour la fourniture et la pose d'une pompe à chaleur air/eau (chauffage et eau chaude sanitaire) pour les vestiaires du stade pour un montant hors taxes de **18 293 euros**.

**EGLISE DE BREZOLLES- DEMANDE DE SUBVENTION GLOBALE D'EQUIPEMENT
LUTTE CONTRE LA MERULE ET RÉAMENAGEMENTS**

La mérule ayant colonisé dangereusement les bancs de l'église, un traitement a du être mis en œuvre d'urgence afin que ce champignon ne se disperse pas davantage.

Afin de régler définitivement ce problème, il sera procédé à l'élimination de tous les bancs, à la mise en place d'une chape à base de chaux et de carrelage et à l'achat de bancs neufs.

Il convient de solliciter la dotation globale d'équipement pour les travaux suivants :

Fourniture de 41 bancs	20 406.14 HT
Traitement mэрule	3 884.00 HT
Terrassement	4 160.00 HT
Chappe	3 648.00 HT
Carrelage (estimation)	4 000.00 HT

TOTAL HT 36 098.14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **DECIDE** de la réalisation des travaux nécessaires.
- **SOLLICITE** une subvention DGE
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Subvention DGE 40%	14 439.26 €
Autofinancement	21 658.88 €

36 098.14 €

PARC SAINT ANDRÉ INSTALLATION D'UN PARCOURS DE SANTÉ

Afin d'installer un parcours de santé dans le parc Saint André, deux sociétés ont été sollicitées.

Le sport d'Elide à Pontoise	20 343.96 euros TTC.
Guy RENARD à Lorient	14 346.02 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer le marché de la fourniture et de la pose du parcours de santé à Monsieur Guy RENARD.
L'installation se fera en juin 2010.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Afin d'équiper l'école élémentaire, deux sociétés ont été contactées dans le cadre du programme gouvernemental « école numérique rurale ».

Yelloz Vision à Saint Ouen l'Aumone	14 950 euros TTC
AG Audit informatique à Nogent le Phaye	16 480 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer le marché de fourniture de l'équipement informatique à Yelloz Vision et sollicite une subvention auprès de l'Etat.

PROJET D'ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE

ANIMATIONS FINANCÉES EN PARTIE PAR LE CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de la labellisation de la bibliothèque de Brezolles, le Conseil Général subventionne à 70 % le projet d'animation suivant :

MARS 2010

ILLUSTRATRICE POUR ENFANTS – Hélène MULLER

Exposition – mini conférence et dédicace aux écoliers.

Coût 348 euros

AVRIL 2010

EXPOSITION SUR LE PAPIER ET ANIMATION SUR LE RECYCLAGE

Coût : 167 euros

SEPTEMBRE 2010

TROUPE DE POETES et CONCOURS DE POEMES SUR LE THEME DU PAPIER

Les poèmes seront ensuite mis en page pour confectionner un livre.

Les illustrations seront réalisées par les enfants au collage de papier.

Coût : 654 euros

NOVEMBRE 2010

EXPOSITION ET ANIMATION SUR LE PAPIER CRAFT

Coût : 75 euros

COUT TOTAL 1 244 euros dont 70 % seront subventionnés par le Conseil général (870 euros).

ANIMATIONS FINANÇÉES PAR LE BUDGET COMMUNAL

15 MAI 2010

LE JEU ET LE LIVRE JEU

Découverte de différents jeux de l'esprit, rallye lecture, exposition de livres, jeux.

Coût 500 euros

DECEMBRE 2010

CONTES POUR ADULTES

Coût : 570 euros

COUT TOTAL 1 070 euros + 374 euros (30 % de 1 244 euros) soit 1 444 euros

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Le conseil municipal, sollicité par un agent souhaitant travailler à mi temps, donne un avis favorable à cette demande. Le comité technique paritaire du centre de gestion est saisi pour un avis consultatif.

CONVENTION D'OCCUPATION DU CHATEAU D'EAU CCPB/SIADEP/REGIES BOUCLE RADIO

Dans le cadre de la mission dont a été chargée la communauté de communes du plateau de Brezolles pour résorber les zones d'ombre du territoire notamment autour de Brezolles, la régie du Pays Chartrain va installer des antennes sur différents châteaux d'eau.

Afin d'organiser l'exploitation de la BOUCLE RADIO, une convention de mise à disposition est signée entre la CCPB, chargée de mission, le SIADEP, exploitant du château d'eau, la commune de Brezolles, propriétaire et la REG.I.E.S nstallateur de la boucle.

Le SIADEP recevra une indemnité annuelle révisable de 150 euros afin de l'indemniser des coûts de consommation d'énergie de l'installation.

Cette convention est consentie pour une durée de 4 ans soit jusqu'au **31 décembre 2014** sans indemnité pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

**CONVENTION D'OCCUPATION DU CHATEAU D'EAU
ANTENNE S.F.R.**

SFR a installé sur la parcelle du château d'eau un local technique et un pylône d'une hauteur de 15 mètres. Cette occupation est réglementée par une convention signée en juillet 1996 pour une durée de 11 ans puis tacitement reconduite par périodes de 3 ans.

Une nouvelle convention, modifiant notamment l'indexation de la redevance, est proposée au conseil municipal pour une durée de 12 ans (effet au 01 septembre 2010). Cette convention sera ensuite reconduite tacitement par périodes successives de 5 ans.

La redevance versée par SFR sera de 1800 euros HT par an augmentée de 2% chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

PARCIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE STE MARIE

Par courrier en date du 18 mars, Madame VOUILLON, directrice de l'école Sainte Marie, sollicite la commune pour la participation aux frais de fonctionnement de son école privée sous contrat d'association à l'enseignement public (art. L 442-5 du code de l'éducation).

Le code de l'éducation dispose que « les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public ».

Le principe posé par la loi de 1959 est resté en vigueur malgré les modifications successives du texte. Pour ces établissements, la charge des dépenses de fonctionnement incombe à la collectivité qui supporte les dépenses de fonctionnement des classes correspondantes de l'enseignement public (art. L 442-5 du code de l'éducation).

La commune est dans l'obligation d'assumer les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association implantées sur son territoire dans les mêmes proportions que pour les établissements publics de sa commune.

À ce titre, un représentant de la commune peut siéger aux réunions de l'organe de l'école privée sous contrat d'association compétent pour délibérer sur le budget des classes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de participer aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Marie de BREZOLLES, pour l'enseignement élémentaire, dans les mêmes proportions que pour l'école publique. Le montant en sera défini en fin d'année scolaire.

ACQUISITIONS FONCIERES

Les parcelles ZE 256 et ZE 258 représentant la voirie et les espaces publics du lotissement sont rétrocédées à la commune de Brezolles par la S.A.E.D.E.L. en compensation des travaux effectués sur la rue de Saint Rémy lors de l'aménagement du quartier du petit chêne.

ZE 256 pour une superficie de 8 005 m²

ZE 258 pour une superficie de 2 283 m²

Cette cession est consentie au prix de 35 000 euros HT soit 41 860 euros TTC.

TRAVAUX DIVERS

TAILLE HAIE IFS CIMETIERE

L'élagage et la taille de formation de la haie et des arbres du cimetière sont confiés à l'entreprise LEMONNIER de BOURTH pour la somme de 5287.52 euros TTC.

TONTE DES ENTREES DE VILLE

L'entretien des entrées de ville est confié à l'entreprise DUBOULAY de BEROU LA MULOTIERE pour la somme de 5173.90 TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition parcelle

Un riverain de l'espace socio culturel souhaite acquérir une petite surface de terrain au nord-est de sa propriété. Le conseil municipal y donne un avis favorable. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Ce dernier doit faire une proposition financière.

Remplacement de 16 lampes sur le poste d'éclairage public du château d'eau.

L'offre de l'entreprise CORBIN est économiquement la plus intéressante.

Boite postale

La poste propose à la commune un contrat annuel d'abonnement pour la boite postale de 570 euros étant donné que de nombreuses associations ont leur siège social à la Mairie.

Cette somme étant trop élevée, le conseil municipal décide de ne pas renouveler l'abonnement pour 2010.

Fermeture de la poste

Dans le cadre de leur réorganisation, la poste de Brezolles va fermer une journée par semaine. Le conseil municipal est sollicité pour avis sur le choix de cette journée. La journée du lundi est proposée.

GALLET Béatrice

Souhaite que des comptes rendus de commission soient rédigés et communiqués à chaque membre du conseil municipal. Pour la CCPB, les comptes rendus sont sur le site de BREZOLLES.

G2C environnement : les réunions sont suspendues dans l'attente du projet d'aménagement de la zone d'activité.

TIERCELIN Dominique

Alerte le conseil sur les travaux à effectuer dans un logement communal loué. Un état des lieux doit être établi.

BARBOT Nicole

L'exposition sur le jazz s'est bien déroulée avec la participation d'une centaine de personnes.

Alerte le conseil pour éviter l'installation des forains sur les trottoirs neufs de l'avenue du Général de Gaulle.

COUTAND Françoise

La soirée CABARET a été une réussite avec beaucoup de personnes enchantées du spectacle.

CORBIN Joël

Signale un trou dans la chaussée rue de Paris qui, malgré un apport en enrobé, s'affaisse de nouveau.

BERNARD Claude

Souhaite qu'une date soit programmée pour la visite des bâtiments communaux.

Immeuble de la Merville : la rétrocession du terrain est un préalable à la clôture du terrain.

Le SYROM poursuit son action en faveur du compostage.

L'aménagement de la place de l'église est programmé pour 2011 dans le cadre des subventions régionales « cœur de village ».

Le rapport sur l'accessibilité de la voirie communale est en cours d'élaboration.

Le samedi 24 avril, l'association de parents d'élèves organise un repas créole (14 euros par adulte).

La séance est levée à 23H45.